

La médiation par l'animal

L'accompagnement à la construction de l'identité

Domaine de Compétence 3 : Élaborer, Gérer et transmettre de l'information

DEME 21-23

Clément MEIGNEN

Sommaire

Introduction.....	1
1. Médiation Animale, Zoothérapie, de quoi parle-t-on ?.....	2
1. <i>De la relation ancestrale et culturelle à la médiation animale.....</i>	<i>2</i>
2. <i>Les origines de la zoothérapie.....</i>	<i>3</i>
3. <i>Définition et principes de base.....</i>	<i>4</i>
4. <i>Réglementation.....</i>	<i>6</i>
5. <i>Point de vue scientifique.....</i>	<i>8</i>
2. La Médiation Animale dans la dynamique d'insertion sociale et professionnelle.....	10
1. <i>La médiation animale en France.....</i>	<i>10</i>
2. <i>La médiation animale, un dispositif technique.....</i>	<i>15</i>
3. <i>La médiation animale comme levier.....</i>	<i>16</i>
4. <i>Apprendre, Comprendre, Entreprendre.....</i>	<i>18</i>
Conclusion.....	20
Remerciements.....	21
Sources et ressources.....	I - VI

Introduction

Dans le cadre de la certification au Diplôme d'État de Moniteur Éducateur, plusieurs domaines de compétences (DC) sont à valider. Parmi ces 4 DC, le troisième, concernant le travail en équipe pluri-professionnelle, nous amène à rédiger un dossier thématique visant à présenter un thème de notre choix, à travers divers angles, de façon à évaluer notre compétence à « Élaborer, gérer et transmettre de l'information ».

J'ai choisi d'élaborer ce dossier en choisissant le thème de la médiation animale, et plus précisément les apports que cette pratique peut avoir en terme de valorisation de l'estime de soi, de prise de confiance en soi pour un public d'adolescents et de jeunes adultes.

Le choix de ce thème vient de plusieurs points. Tout d'abord, j'ai été fauconnier pendant 10 ans avant d'engager ma formation de moniteur éducateur. J'ai démarré ma formation avec l'objectif de lier mes deux centres d'intérêts à terme, souhaitant me former auprès de publics que je pourrai accompagner à l'avenir, et comprendre le fonctionnement du milieu social et médico-social. Ce dossier thématique est donc l'occasion d'aller plus en profondeur au sujet de la médiation animale, et d'inscrire mon expérience du milieu animalier dans mes actions actuelles à l'UEAJ (Unité Éducative d'Activités de Jour) de Lorient, dépendant de la Protection Judiciaire de la Jeunesse où je suis en apprentissage.

Mon expérience d'animalier m'a également permise, personnellement, d'évoluer. Je pars donc avec un postulat de « convaincu », que je souhaite confronter afin de me positionner dans une démarche la plus objective possible, et pour éviter tout biais qui m'éloignerait d'une démarche professionnelle, tout en étayant ma pratique et mon projet.

Afin de documenter ce dossier, il m'a fallu faire de nombreux choix, en effet les écrits et recherches autour de la médiation animale sont nombreux et de qualité variable. Pour autant, c'est une pratique de plus en plus utilisée auprès de tous publics avec une communauté professionnelle qui alimente beaucoup d'échanges et de retours d'expériences. Choissant d'axer mes recherches sur les adolescents et jeunes adultes, j'ai priorisé l'introduction aux effets bénéfiques de la médiation par l'animal, le rôle qu'elle peut jouer éducativement, pédagogiquement, dans un objectif d'émancipation de ces jeunes, en vue de leur insertion.

La médiation animale dépend d'une législation floue, au croisement de thérapies, méthodes d'accompagnement et lois concernant l'entretien des animaux. J'ai fait le choix d'aborder la médiation animale d'une part par son histoire, à travers son développement, ses influences, puis par un point de vue scientifique. En deuxième partie, j'ai souhaité voir la médiation animale par le prisme d'un dispositif technique. En m'aidant des notions abordées en amont, et de mes expériences d'apprentissage à l'UEAJ de Lorient, j'ai pu imaginer la pratique de la médiation animale dans une démarche d'insertion professionnelle et sociale.

Ce dossier vise à transmettre toutes les informations et clés de compréhension de la pratique, permettant par la suite d'envisager la création d'un atelier au sein de l'unité. Il n'est pas un mode d'emploi, chaque intervention se voulant adaptée et répondant à des objectifs précis. J'espère cependant pouvoir faire de ce dossier une base de travail pour un moniteur éducateur souhaitant comprendre ce qu'est la médiation animale, la pratique étant souvent victime de nombreuses représentations faussées.

1. Médiation Animale, Zoothérapie, de quoi parle-t-on ?

De la relation ancestrale et culturelle à la médiation animale.

La relation entre l'humain et l'animal remonte à très loin, et l'évolution humaine s'est toujours faite aux côtés des animaux. Des peintures rupestres à la domestication du chien, de leur place dans les mythologies, légendes et croyances, aux programmes de sauvegarde face à la crise écologique. Logiquement la culture est imprégnée des images animales. *Jean de la Fontaine* par exemple, dans ses fables, se servait de l'anthropomorphisme pour faire ses critiques de la société.

Aujourd'hui beaucoup de médias utilisent cette projection de sentiments humains dans les animaux, des bandes dessinées telles que « *Blacksad* » de Juan Díaz Canales et Juanjo Guarnido, ou « *Le Château des Animaux* » de Xavier Dorison, se basant lui-même sur l'œuvre « *La Ferme des Animaux* » de Georges Orwell. Même principe pour les dessins animés utilisant de nombreux personnages anthropomorphiques. Citons l'œuvre de Walt Disney, qui a participé à l'éveil de nombreux enfants dans ses mondes féériques emplis d'animaux et véhiculant des valeurs morales, souvent autour de l'enfance, de la famille et du passage à l'âge adulte, ou bien « *Le Petit Prince* » d'Antoine de St Exupéry avec la présence du renard.

La manifestation culturelle « *Bulles en Fureur* », qui vise à amener les jeunes de la protection judiciaire de la jeunesse à la lecture et la réflexion par la bande dessinée, se sert d'ailleurs régulièrement de telles œuvres lors de sa sélection de BDs. Ces ouvrages sont supports à un travail éducatif mené par les professionnels avec les jeunes qui, au terme de la manifestation éliront leurs œuvres favorites pour décerner un prix littéraire aux auteurs.

Nous verrons que pour les professionnels, cet anthropomorphisme peut-être un piège autant qu'un levier. Ce parallèle concernant la relation humain-animal permet toutefois de rendre compte de la diversité des actions possibles selon la présence physique d'un animal ou non, de l'adaptabilité existante par rapport au public, son âge, ses besoins et les objectifs visés.

L'utilisation de l'animal comme d'un symbole, dans les fables comme en médiation animale permet de faire un pas de côté. En proposant à un usager de veiller à la bonne santé d'un animal, on aborde le sujet de l'hygiène de vie sans confronter directement le bénéficiaire à ses problématiques. De la même façon, pour la gestion des émotions, un usager ne maîtrisant pas ses colères devra adapter son comportement pour être accepté par l'animal. Ce pas de côté, permet à l'usager d'aborder des sujets sensibles, parfois traumatiques de son histoire de vie, qu'il ne serait pas en mesure d'évoquer frontalement.

L'animal agit alors comme support de distanciation, permettant aux professionnels de travailler sur des sujets difficilement abordables sans cette médiation.

Les origines de la « zoothérapie »

La plupart des écrits donnent pour point de départ une expérience dans les années 50 qu'a eu Boris Levinson, un psychologue pour enfants et professeur en psychiatrie américain, qui découvre accidentellement ce qu'il appellera « l'animal assisted therapy » (AAT) en découvrant l'interaction entre un jeune patient et son chien resté dans son cabinet.

Levinson sera ensuite l'auteur de plusieurs ouvrages au sujet de l'AAT. Pour lui, le chien avait joué là un rôle de médiateur. Il étaye ses études par le travail sur *l'objet transitionnel* de **D. Winnicott**, et de la *théorie de l'attachement* de **J. Bowlby**², deux psychanalystes contemporains de Levinson. Le travail de **K. Lorenz**, biologiste et éthologue zoologiste, qui a notamment étudié le principe de l'imprégnation chez les animaux, a également inspiré ces recherches. Toujours à cette période, **M. Klein**, psychanalyste, travaille sur l'univers fantasmagorique de l'enfant, mettant en avant l'importance du jeu dans le développement cognitif. Toutes ces notions se retrouvent et s'inspirent entre elles lorsque l'on parle de médiation animale.

Quelques dates clés dans l'histoire de la médiation animale :

- Dès le **XIe siècle**, à Gheel en Belgique des oiseaux sont volontairement utilisés auprès de patients souffrant de troubles psychiatriques, placés en familles (évoluant plus tard vers l'Accueil Familial Thérapeutique). En **1792**, William Tuke, enseigne à ses patients en psychiatrie à s'occuper de petits animaux. L'institut Bethel en **1867**, en Allemagne soulage les épileptiques à l'aide d'oiseaux, chiens, chats chevaux.
- **1950** : Boris Levinson, découvre ce qu'il appelle l'Animal Assisted Therapy.
- **1977** : 1er programme de Zoothérapie dans l'Ohio, S.et E. CORSON, psychiatres.
- **1978** : A.CONDORET, vétérinaire, programme l'IAMP (Intervention Animale Modulée Précoce). Cela consiste en la présentation d'un animal à un enfant présentant des troubles de la communication, visant à rassurer et stimuler cet enfant.
- **1983** : Premier Institut de Zoothérapie à Montréal, C.BOUCHARD.
- **2003** : F.BEIGER crée l'Institut Français de Zoothérapie. Ce premier organe de formation s'adresse aux professionnels du secteur SMS souhaitant se spécialiser. Par la suite d'autres formations plus ou moins complètes voient le jour (D.U, Agatea, Azco etc...).
- La **Fondation Adrienne & Pierre Sommer**, présente depuis 50 ans, œuvre à l'information, les avancées scientifiques et soutient financièrement des initiatives de terrain ou de recherche³. La fondation participe régulièrement à des conférences, par exemple en 2013 pour la 14ème édition de la conférence internationale de l'*International Association of Human-Animal Interaction Organizations (IAHAIO)*⁴. La fondation tient également une chaîne Youtube sur laquelle sont postés régulièrement des reportages. L'IAHAIO quant à elle participe activement aux études réalisées et rédige notamment des « guidelines » régulièrement, fixant des lignes directrices à la bonne pratique de la médiation animale.

2 Devenir, Vol 19, n°2, 2007,p151, CAIRN La théorie de l'attachement son importance dans un contexte pédiatrique

3 <https://fondation-apsommer.org/>

4 <https://www.lepointveterinaire.fr/actualites/actualites-professionnelles/160929-la-mediation-du-point-de-vue-de-l-animal.html>

Définition et principes de base.

S'il n'existe pas réellement de définition commune pour la médiation animale, celles que l'on trouve se rejoignent, je vais donc citer la définition qu'en donne Émilie Maurice, éducatrice et auparavant cheffe de service à l' ASE, aujourd'hui à l'UEHC de Lorient, et ayant créé l'association Ailleurs56, dédiée à la médiation animale :

« C'est une méthode d'intervention utilisée par un professionnel du soin ou de l'éducation dans le but de susciter des réactions et/ou des apprentissages. L'animal est sélectionné, entraîné et encadré. Il est le médiateur, celui qui facilite le lien. Sa présence apaise et crée un contexte favorable pour que le professionnel œuvre dans le cadre d'un projet personnalisé »

Cette définition encadre les principes sur lesquels s'accordent les professionnels.

- L' **intervention** rappelle le caractère ponctuel de la pratique.

Ce point est important, la médiation s'inscrit dans un accompagnement global et est un support parmi d'autres, permettant de repérer certains freins et/ou leviers, visant un objectif défini en amont par les équipes éducatives. C'est une intervention, parmi d'autres outils à disposition des professionnels.

- Les **professionnels du soin ou de l'éducation**, la professionnalisation de la pratique.

En effet, la médiation animale est considérée comme une spécialisation, puisqu'elle est un apport aux accompagnements, un plus. Ainsi, elle s'inscrit dans le projet personnalisé des usagers. La plupart des écoles reconnues proposant des formations sur cette thématique s'adressent d'ailleurs à des professionnels souhaitant se spécialiser.

- **L'animal est sélectionné, entraîné et encadré**, pour le bien-être de chacun.

Tout animal n'est pas forcément un bon médiateur. Il doit être formé, encadré et éduqué, au même titre qu'un chien guide, sauveteur, ou qu'un cheval de trait. Sélectionné, chaque animal est unique et possède son caractère, son histoire qui correspondra plus ou moins au travail demandé et l'objectif recherché. L'espèce utilisée est importante puisque l'on ne travaillera pas la même chose selon l'animal et ses caractéristiques. Ces points cruciaux sécurisent autant l'animal que l'utilisateur.

- **Susciter des réactions, apaiser, créer un contexte favorable**, l'objectif.

L'animal n'est ni médecin, ni magicien, il n'est pas seul non plus dans l'activité, et ce qui fonctionne à un instant, peut n'avoir aucun effet voire un effet inverse la fois suivante. Le contexte se façonne par la présence de chacun, bénéficiaire, professionnel et animal.

De nombreux termes pour une pratique

En 2003, plus de 20 définitions différentes ont été recensées à propos du terme *Animal Assisted Therapy*, ainsi que 12 manières différentes de désigner une même pratique. Devant cette profusion, la Delta Society, qui s'occupe de certifier les animaux de thérapie aux Etats-Unis, a souhaité établir des critères afin d'harmoniser les pratiques et a ainsi identifié deux termes :

- *La Thérapie Assistée par l'Animal (AAT)*

L'AAT vise des objectifs précis et s'inscrit dans un suivi médical et un processus de traitement. Deux psychiatres suisses, auteurs d'une étude en 2017, la définissent comme étant « *l'inclusion délibérée d'un animal entraîné, dans un traitement, dont le but est d'atteindre des résultats difficiles à obtenir par d'autres voies, et facilité par l'interaction avec l'animal* »¹. En France, la Haute Autorité de Santé la considère comme une thérapie non-médicamenteuse. Dans le milieu psychiatrique par exemple, elle fait l'objet d'une prescription médicale.

- *L'Activité Assistée par l'Animal (AAA)*

L'AAA vise à permettre la mise en place de contextes favorisant apprentissages éducatifs, pédagogiques et sociaux, susceptibles d'améliorer la qualité de vie. Selon les publics, et l'objectif poursuivi, l'activité peut-être une source de motivation, un support pour des apprentissages, un moyen de créer du lien ou bien simplement occupationnelle. La temporalité peut varier également, d'une unique séance à une pratique inscrite dans le temps.

Je me contenterai d'utiliser le terme « **médiation animale** » (MA) au cours de ce dossier. L'abordant du point de vue du Moniteur - Educateur, la médiation animale est un support éducatif dont les professionnels peuvent se saisir pour enrichir un accompagnement.

Le terme thérapie est inapproprié d'un point de vue éducatif puisqu'il correspond au soin. Je me servirai néanmoins des recherches sur l'AAT, plus renseignées, et plus encadrées professionnellement, se basant sur des protocoles et faisant la transversalité entre les pratiques. Ces recherches viennent répondre à des exigences de la part du milieu médical et structurent ainsi la pratique dans son ensemble.

De plus, les termes ne semblent pas faire l'unanimité, et finalement le terme « médiation animale » est le plus usité. L'important ici est de connaître leur existence, savoir que l'AAT est du domaine thérapeutique, et que l'AAA est la pratique la plus retrouvée dans le milieu éducatif et social. Les deux termes incluent la présence d'un animal dans l'activité.

¹ Research paper : Animal-assisted therapy used for anxiety disorders in patients with learning disabilities : An observational study. F. Giuliani, M.Jacquemetaz. Introduction. Citation traduite en français.

Réglementation

La médiation animale n'est pas visée par une réglementation propre. Cela explique en partie les nombreux termes utilisés puisqu'un consensus n'existe pas réellement.

Malgré cela, la pratique est reconnue. En 2012, la Haute Autorité de Santé, dans le cadre du programme AMI Alzheimer et de la politique d'évaluation des pratiques ; au sujet des thérapies non-médicamenteuses dans la prise en charge des troubles du comportement ; la thérapie assistée par l'animal est mentionnée. Elle indique toutefois l'absence de preuves due à des « difficultés méthodologiques » et utilise le conditionnel : « [...], la thérapie assistée d'animaux, [...autres formes de thérapies...] pourraient améliorer certains effets de troubles du comportement. »².

Il existe cependant des textes de loi se référant au milieu social et médico-social, ainsi qu'au sujet de la détention et de la présentation au public d'animaux. Les intervenants en médiation animale doivent donc s'y conformer.

• Le secteur sanitaire et social

La présence d'animaux dans les établissements sociaux, médicaux sociaux et hospitaliers est réglementée, notamment pour répondre aux mesures d'hygiène. La réglementation a évolué, passant de l'interdiction pure et simple de la présence d'animaux dans les structures hospitalières (art 47, décret 74-27, 14 janvier 1974)³, à l'autorisation exceptionnelle des chiens d'assistance (art R1112-48, décret 2003-462, 21 mai 2003) interdits d'accès toutefois aux chambres et salles de soins (circulaire 40 – 16 juillet 1984).

La loi du 11 Février 2005, à l'article 53, complète le Code Rural, permettant aux chiens éduqués accompagnant une personne en situation de handicap, l'accès aux transports, lieux publics et locaux accueillant du public, présentant une activité éducative, formatrice ou professionnelle ; sans muselière. L'article suivant, complétant un article au sujet de l'ordre social, autorise l'accès des chiens guides d'aveugles et d'assistance à ces mêmes lieux et indique l'impossibilité d'une surfacturation de ces services vis-à-vis de la présence du chien⁴. L'article L245-3 au chapitre V, article 12, concernant les prestations de compensation, mentionne que les charges liées à un chien d'assistance sont prises en compte dans le calcul de la prestation si ce chien est éduqué dans une structure labellisée, à compter du 1er janvier 2006. Les chiens au travail avant cette date sont considérés comme remplissant les conditions.

L'AAT étant reconnue comme une thérapie non médicamenteuse, il appartient aux directeurs d'établissement d'autoriser ou non l'entrée d'animaux dans leurs services.

2 https://www.has-sante.fr/jcms/c_1033507/fr/indicateurs-de-pratique-clinique-outils-et-programmes-ami-alzheimer
Support 1.6, Page 2, Colonne 3 « autres interventions non médicamenteuses »

3 <https://www.legifrance.gouv.fr>

4 Loi n°2005-102 11 Février 2005, Pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Titre IV ; Chapitre 4 (Cadre bâti, transports et nouvelles technologies) ; Art. 53 -54

- **Le milieu scolaire**

Concernant le milieu scolaire, la présence et l'intervention d'animaux n'y est pas interdite, ici encore il appartient à la direction de mentionner une interdiction dans son règlement intérieur. La loi 2021-1539 du 30 novembre 2021, visant à lutter contre la maltraitance animale et à conforter le lien entre les animaux et les hommes, inscrit à l'article 25, pour le Service National Universel l'obligation pour leur programme d'une sensibilisation à l'éthique animale.

De même pour les écoles primaires, collèges et lycées, dans les modules d'Éducation Morale et de Citoyenneté, le Code de l'Éducation, à l'article 312-15 mentionne ceci : « L'enseignement moral et civique sensibilise également, à l'école primaire, au collège et au lycée, les élèves au respect des animaux de compagnie. Il présente les animaux de compagnie comme sensibles et contribue à prévenir tout acte de maltraitance animale ».

- **Le secteur animalier**

Les détenteurs d'animaux souhaitant exercer une présentation publique sont soumis à une réglementation. Celle-ci varie selon le type d'espèce présentée, domestique ou non, ainsi que selon le type d'établissement (accueil de public sur site, itinérance). La liste des espèces domestiques est fixée par *l'arrêté du 11 août 2006*. La présentation d'animaux domestiques n'est possible qu'en étant détenteur de l'ACACED (Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques). Cette attestation doit être actualisée tous les 10 ans et est délivrée par une formation dont le contenu prévoit des apports juridiques, vétérinaires, d'hygiène et de sécurité et bien sûr du mode de vie de l'animal.⁵ Une déclaration d'activité doit être réalisée à la Direction Départementale de la Protection des Populations de son département, CERFA 15045, et l'obtention du consentement d'un vétérinaire sanitaire.⁶

Dans le cas d'une présentation d'animaux non domestiques, la détention demande à détenir un certificat de capacité, la présentation publique également (Art R.413 du code de l'environnement). Ce certificat de capacité est délivré par les services préfectoraux sur présentation de dossier et passage en commission nationale consultative et/ou commission départementale des sites, perspectives et paysages.

Les textes relatifs à ce domaine sont : *L'arrêté du 12 décembre 2000*, fixant les diplômes et conditions professionnelles requis pour la délivrance du certificat de capacité, pour l'entretien d'animaux d'espèces non domestiques. *L'arrêté du 25 mars 2004*, fixant les règles générales de fonctionnement et les caractéristiques générales des installations des établissements zoologiques à caractère fixe et permanent, présentant au public des spécimens vivants de la faune locale ou étrangère. *L'arrêté du 8 octobre 2018* fixant les règles générales de détention d'animaux d'espèces non domestiques.

Suite à la loi luttant contre la maltraitance animale, *le décret 2022-1012 du 18 Juillet 2022*⁷ est quant à lui, dédié à la protection des animaux de compagnies et des équidés.

⁵ <https://acaced.fr/acaced/>

⁶ https://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/vivre-avec-un-animal-de-compagnie/article/declarer-un-etablissement-d-302?id_rubrique=54

⁷ Légifrance : Loi 2021-1539 du 30/11/2021 - Décret 2022-1012 du 18/07/2022 (Lutte contre la maltraitance animale)

Point de vue scientifique

La médiation animale n'étant pas encadrée juridiquement, certaines pratiques peuvent dériver, être inadaptées voire dangereuses pour les bénéficiaires, animaux ou accompagnants. Sans réglementation précise, il me semble nécessaire de se pencher sur les résultats d'études scientifiques permettant de proposer aux bénéficiaires un accompagnement adapté, correspondant à leurs besoins et sécurisant pour tous.

La communauté scientifique s'est penchée sur la pratique de la médiation animale à l'international. Si de nombreux corps (médical, éthologues, anthropologues) se sont penchés sur le sujet, de nombreuses études déplorent le manque de méthodologie des études précédentes.

En effet, la plupart décrivent des effets bénéfiques après observation détaillée, mais peu se basent sur des groupes témoins qui pourraient apporter ou non une « preuve » que ces bénéfices soient effectivement liés à la présence de l'animal. Ce constat a poussé par exemple les docteurs Maurer, Delfour et Adrien, neuropsychologues et éthologues français à faire une analyse méthodologique de 10 recherches précédentes (13.11.2008), dans le but de répondre à cette question : « *Quels animaux, pour quels patients, avec quelle méthodologie pour quels effets ?* »⁸

Ces recherches visant à préciser la pratique de la médiation animale ont permises d'avoir accès à des données variées. Tout d'abord les publics bénéficiaires. Si la majorité des études se concentraient sur des publics âgés, il existe aujourd'hui des études s'interrogeant sur les effets de l'animal en lien avec des personnes présentant des Troubles du Spectre Autistique, des troubles du comportement, des troubles psychiatriques, ou bien des publics en cours d'hospitalisation ou de détention. Les tranches d'âges sont maintenant toutes prises en compte et certaines études traitent de sujets précis tels que la schizophrénie, la dépression, l'épilepsie⁹, l'accompagnement auprès de patients atteints d'Alzheimer, ou bien en terme de pratiques au sein de structures précises.

Les scientifiques semblent s'accorder sur le fait que l'AAT est un « outil » complémentaire. Aucun effet sur le long terme n'a été démontré, cependant la présence de l'animal auprès de patients permet de réduire l'anxiété, en régulant les hormones de stress et de plaisir (oxytocine, endorphines, sérotonine), permettant de mettre en second plan des angoisses, voir des douleurs. Ainsi sont favorisées les périodes d'apprentissage et de socialisation, ou simplement d'apaisement et de concentration¹⁰. Dans l'article « L'enfant avec un autisme et l'animal dans un lien signifiant : des possibilités d'interventions thérapeutiques », de Marie MAURER et al.¹¹, une liste de bénéfices que l'enfant retire de la présence animale comprend : l'activité physique favorisée, des effets relaxant sur le système nerveux, une diminution du stress et du ressenti de la douleur, de la solitude, de l'anxiété. Des bénéfices sur les aptitudes sociales ainsi que sur les

8 M. Maurer et al. Journal de réadaptation médicale 2008;28:153-159. p.155

9 Caractérisation et modalités d'entraînement de chiens d'assistance pour l'aide aux personnes épileptiques – Thèse de Doctorat Amélie CATALA, Université de Rennes, 16 Décembre 2019 – p 136-137

10 Journal of Pediatric Nursing : Effets of AAT on hospitalized childrens and teenagers : A systematic review and meta-analysis (Yongshen Feng, Yeqing Lin, Ningning Zhang, Xiaohan Jiang, Lifan Zhang) (China, 2021)

11 Marie MAURER et al., « l'enfant avec un autisme et l'animal dans un lien signifiant : des possibilités d'interventions thérapeutiques », La psychiatrie de l'enfant 2011/2 (Vol.54), p.575-609 ; p.581. DOI 10.3917/psy.542.0575

capacités d'empathie, ainsi qu'une amélioration des interactions sociales du fait du rôle de catalyseur que joue l'animal et une meilleure humeur lors de ces interactions est également mentionnée.

Aujourd'hui, certains psychiatres délivrent des prescriptions médicales à leurs patients, afin d'aménager dans leur emploi du temps des ateliers dans lesquels un ou plusieurs animaux sont présents¹². Dans la vidéo citée, le psychiatre accompagne son patient dans ses apprentissages, avec un groupe de chiens. On peut voir à quel point l'envahissement de la pathologie est handicapante pour le patient et la présence d'animaux lui permet de communiquer, de travailler et de s'ouvrir plus facilement.

Si les effets à long terme ne sont pas observés, la répétition de telles médiations dans un processus d'accompagnement permet toutefois une évolution de la personne bénéficiaire. Par exemple, cette année, une étude vise à promouvoir l'utilisation de la médiation animale dans le cadre de la prévention au suicide. Les animaux permettant d'ouvrir les patients à des interactions sociales positives, réduisant les angoisses, et ouvrant à des perspectives constructives. En donnant à ces patients une posture responsabilisante auprès des animaux, ils prennent soin d'eux, leur prodiguent des soins, et reçoivent de l'affection de leur part, développant ainsi une certaine reconnaissance qui les revalorise.¹³

Il est important également de mentionner qu'une étude s'est penchée sur les risques de transmissions bactériennes de l'animal à l'humain, ce que l'on appelle les zoonoses. Cette étude, suite à la réalisation d'observations et de tests de cellules en culture, a précisé que le risque de transmission, notamment de la part du chien, est faible, tant que les préconisations d'hygiène sont respectées. Cela implique les gestes d'hygiène, le suivi sanitaire de l'animal et l'absence de contre-indications allergiques¹⁴.

12 <https://www.youtube.com/watch?v=h0Pjf6exAgU> Envoyé Spécial France 2 : La médiation animale.

13 Annals of Medicine and Surgery : Role of pets and AAT in suicide prevention (India, Sri Lanka, Iran, Pakistan, France, Syria, Lithuania 31/07/2022)

14 Low Risk of Transmission of Pathogenic Bacteria between Children and the Assistance Dog during Animal Assisted Therapy if Strict Rules are Followed – 23 avril 2021 – Journal of hospital infection, Ann Edner et al.

2. La médiation animale dans la dynamique d'insertion sociale et professionnelle

La médiation animale en France

La vétérinaire Claire PHILIPPE, dans sa thèse vétérinaire, dresse l'état des lieux de la médiation animale en France dans les structures accueillant des enfants présentant des troubles du spectre autistique et des troubles envahissants du développement.¹⁵ Les structures contactées mentionnent un essor de la pratique depuis 2000.

L'étude s'appuie sur 386 structures, et l'on peut observer que celles ayant recours à l'animal (232) dans leurs accompagnements sont majoritairement des IME. Des ITEP ainsi que des SESSAD ou des hôpitaux de jours figurent parmi les structures sondées. Géographiquement parlant, le recours à l'animal est présent dans tous les départements, avec une représentation plus massive dans les départements du Nord, de Seine St-Denis et de Seine et Marne. La vétérinaire tempère ces résultats expliquant que ces chiffres peuvent être expliqués par le plus grand nombre de retour de la part de ces régions.

Concernant les animaux utilisés, la grande majorité concerne les chevaux (¾ des structures), les chiens arrivant en seconde place. Viennent ensuite des petits animaux (lapins, rongeurs) ainsi que des animaux de ferme.

Il apparaît aussi que les interventions avec l'animal ont lieu au sein d'établissements de moyenne (16 – 50 enfants) ou de grande taille (50-100 enfants). Les plus petites structures ainsi que les très grandes étant minoritaires. En effet, le plus souvent ces activités ont lieu sur un site extérieur ou bien en présence d'un prestataire extérieur. Cela demande donc un certain budget, matériel, humain et financier.

Toujours d'après cette thèse, le choix de proposer l'activité à l'enfant s'appuie en majorité sur les objectifs fixés de l'accompagnement à travers le PAI (Projet d'Accompagnement Individualisé), notamment selon le degré d'autonomie, le niveau et le goût de l'enfant pour l'activité. Ainsi, peu nombreuses sont les structures dont l'intégralité des enfants participe à une activité en lien avec l'animal. Cela nous ramène à la nécessité qu'à la médiation d'être adaptée à des besoins précis, avec des objectifs définis à l'avance. Le média n'étant pas nécessairement adapté à tous.

• Des Centres de Formation

Il existe en France plusieurs formations. On peut citer tout d'abord celles de l'Institut Français de Zoothérapie, qui fait le choix de ne dispenser ses formations qu'aux professionnels du milieu social et médico-social. La formation est alors un moyen pour ces professionnels de se spécialiser. Les différentes formations proposées ont des thèmes différents tels que l'intervention auprès de personnes souffrant de troubles du comportement, troubles du spectre autistique, accueillies en établissements de soins

¹⁵ Philippe Claire. *Intervention de l'animal dans le cadre de la prise en charge des enfants avec TED par les structures médico-sociales en France métropolitaine : état des lieux et propositions*. Thèse d'exercice, Médecine vétérinaire, Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse - ENVT, 2014, 407 p.

psychiatriques, sur des sujets tels que le burn-out et la perte de confiance ou bien en lien direct avec l'animal ciblé (cheval, âne, chien)¹⁶.

L'Institut de Zoothérapie Agatée¹⁷ lui aussi s'adresse aux professionnels souhaitant se spécialiser. Une expérience d'au moins 3 ans est demandée ainsi qu'un niveau Bac. De leur côté, Agatée ont enregistré au Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP), le titre de Chargé de projet en Médiation par l'Animal. Ce titre est ainsi reconnu, et accessible par la voie de la VAE (Validation des Acquis par Expérience) également.

Ces deux instituts intègrent à leur formation le passage de l'ACACED, permettant la détention et la présentation au public d'animaux d'espèces domestiques.

En terme de formation il me paraît important de mentionner la formation PECCRAM (Programme d'Éducation à la Connaissance du Chien et aux Risques d'Accidents liés aux Morsures) et LAC (Lire Avec le Chien)¹⁸, qui, si elle n'aborde pas directement la médiation animale, s'inscrit dans les activités à visée éducatives en lien avec l'animal. Comme mentionné plus tôt, l'éducation à l'environnement et la sensibilisation à l'animal est maintenant inscrite dans le Code de l'Éducation. Dans ces ateliers, les enfants apprennent, via la relation à l'autre (ici le chien), les bons gestes pour aborder sans danger le chien. La citoyenneté est abordée également au sujet du nettoyage et du ramassage des crottes et les jeunes sont encouragés pour être ambassadeurs auprès de leurs proches. Lors de la formation, Chantal Hazard évoque les éventuels souvenirs, traumatismes ou dialogues, engendrés par le rapport au chien, par ces enfants. Les interventions PECCRAM peuvent alors prendre la forme de médiation à leur tour selon les situations que l'intervenant relatera aux professionnels en charge des élèves.

• Des Centres d'Accueil

François BEIGER, président et fondateur de l'Institut de Formation en Zoothérapie a accompagné, la mise en place d'un réseau de centres d'accueil en zoothérapie. Souhaitant structurer la pratique en France et en Suisse, l'IFZ a donc développé ce concept, l'accompagnant majoritairement aujourd'hui en terme de marketing et de communication. Il existe aujourd'hui une trentaine de sites entre les deux pays. Dans ces centres, les professionnels formés accueillent des publics de tout âge, avec ou sans handicap, en difficulté.

Il s'agit souvent de fermes pédagogiques dans lesquelles sont organisés des accueils individuels ou de petits groupes selon les lieux pour des durées précises.

Le centre d'accueil situé dans le Morbihan par exemple, à Héliéan, organise des créneaux d'une heure voir d'une demi-journée par activité. Les professionnels du lieu accompagnent les structures en demande dans les projets personnalisés des bénéficiaires et travaillent de concert avec les travailleurs sociaux et professionnels de santé pour proposer une activité adaptée au suivi en cours.¹⁹

16 <https://www.institutfrancaisdezoothérapie.com/formations>

17 <https://www.agatea.org>

18 <https://peccram.monsite-orange.fr/page-572e1c49053eb.html>

19 <https://www.centredaccueilenzoothérapie.fr/>

- **Les Lieux de Vie et d'Accueil et la Zoopédagogie**

Comme j'ai pu parler des centres d'accueil en zoothérapie, il existe d'autres lieux, créant de ces espaces potentiels, les Lieux de Vie et d'Accueil, ou LVA.

Les lieux de vie, initialement imaginés par Fernand Deligny (1913 - 1996), éducateur spécialisé auprès d'enfants présentant des troubles du comportement ou du spectre autistique, souhaitait penser des lieux de vie alternatifs au système asilaire pour les enfants délinquants.

Aujourd'hui, les LVA sont assez peu nombreux sur tout le territoire. Ce sont des lieux d'accueil particuliers puisque limités à l'accueil de 3 à 7 bénéficiaires, se constituant dans un lieu habituel et commun, appartenant à au moins l'un des travailleurs sociaux. Un annuaire de ces structures est tenu par le GERPLA (Groupe d'Echange et de Réflexion pour la Pratique en Lieu d'Accueil). Tous les LVA ne font pas pour autant partie de ce groupe.

En LVA, les travailleurs sociaux vivent et travaillent sur place. Ils sont alors permanents sur site. Un lieu de vie peut accueillir mineurs et majeurs, la majorité travaillant en protection de l'enfance ou bien dans le champ du handicap. Des agréments ASE, PJJ peuvent être demandés²⁰.

Parmi ces lieux de Vie certains sont spécialisés dans l'accompagnement avec les animaux. C'est notamment le cas du lieu de vie Zootopia, de Victoria Sule en Normandie, ou bien de la Bergerie Faucon du Père Guy Gilbert en Isère.

Zootopia

Dans le cadre de l'écriture de ce dossier, et suite à la lecture de son ouvrage²¹ détaillant son programme de zoopédagogie, j'ai pu rencontrer Victoria Sule, éducatrice PJJ qui a ouvert cette année son lieu de vie. Lorsqu'elle travaillait à Savigny-sur-Orge dans un Centre Educatif Fermé, elle avait alors mis en place un atelier de médiation animale basé sur l'observation et la compréhension des sociétés animales. Cet atelier a évolué pour être aujourd'hui partie intégrante de son accompagnement de jeunes orientés par l'ASE au sein de son LVA.

Lors de notre rencontre, Victoria Sule faisait le constat que les médias jeunesse actuels, au profit d'outils plus virtuels et passifs, laissaient moins de place à l'imaginaire et au développement de l'univers fantasmagorique. V. Sule prend donc en compte dans son programme la construction de cet imaginaire, se servant du langage animal non verbal et de l'éveil des sens par les odeurs, le toucher ou la vue qu'offrent les animaux, ainsi que le jeu ou le sport. Elle utilise d'ailleurs des outils visuels et des images facilitant la projection des jeunes dans l'univers animal.

²⁰ <https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGIARTI000026913844/2013-01-07>

²¹ La médiation animale, Pour les mineurs sous main de justice : La zoopédagogie maïeuticienne : l'observation et la compréhension de sociétés animales, pour advenir à soi-même et être acteur dans la société. Victoria SULE, 2019, Editions Lys Bleu.

L'observation et la compréhension des sociétés animales (chiens, loups, rats, fourmis, chèvres) pour ces jeunes et l'opportunité de s'ouvrir à un fonctionnement qu'ils ne connaissent pas, de s'y identifier ou au contraire de ne pas s'y retrouver, et d'ainsi travailler sur leur place propre dans la société.

Victoria Sule insiste sur l'importance de la mise en place d'un programme dans son accompagnement. Cela permet de cadrer l'activité, en ayant des objectifs et surtout un fil rouge. Elle met en avant également le côté permanent de cette méthode de médiation animale. Lorsqu'elle intervenait en CEF, les jeunes avaient une ou deux sessions dans la semaine, cela nourrissait leur intérêt pour l'activité ainsi que leur frustration de ne pas en avoir davantage. Ce qui les rendait d'autant plus volontaires lors de l'activité.

Au LVA, les animaux sont présents à toute heure, tous les jours. Cette gestion de la frustration n'apparaît donc pas nécessairement chez les jeunes, et le risque est plutôt à l'inverse, à savoir tomber dans une routine et une lassitude. Elle travaille donc sur son programme de manière ponctuelle, l'intégrant à d'autres activités (travaux manuels sur place, marche, travail à la ferme, travail scolaire, intervenants extérieurs, sorties culturelles etc...). En parallèle de ce travail, les animaux sont aussi une source de motivation pour le sport, la randonnée, peuvent permettre une meilleure concentration pour ces jeunes encore scolaires.

Les animaux permettent aux jeunes de reprendre un rythme de vie adapté. Les animaux demandant des soins tous les jours, d'être promenés, nourris, logés. Victoria Sule m'expliquait avoir mis en place ce qu'elle appelle le CaniChallenge, cherchant comment accompagner les jeunes dans la gestion de budget et la nécessité de faire un effort pour gagner de l'argent. Ce challenge consiste, pendant une semaine, à aller marcher ou courir 100 km avec les chiens. Chaque km parcouru étant rémunéré. Les jeunes n'ont pas d'obligation à faire cette activité, cependant, cela leur permet de gagner un peu plus d'argent de poche pour laquelle ils doivent se mobiliser. Ce challenge se fait individuellement ou collectivement.

L'argent récolté peut servir à un projet commun, dont les jeunes alimentent la cagnotte. Ainsi faire ces km tous ensemble alimentera plus rapidement la cagnotte. Par ce challenge Victoria Sule a fait en sorte de faire naître le travail d'équipe mais aussi la motivation collective, les plus investis faisant en sorte d'amener les moins entraînés à se mobiliser à leur tour.

Le Lieu de vie étant à la campagne, les jeunes sont amenés à travailler à la ferme également et à participer à la vie locale à travers divers partenariats. Toutes ses actions visent à favoriser l'éveil de leur curiosité, la valorisation de leur estime de soi et ainsi de leur conscience d'eux-même.

Le projet d'ouvrir un accueil de jour est en réflexion, en effet le groupe est constitué de jeunes entre 13 et 16 ans, ils sont ainsi tous encore sous obligation scolaire et lorsqu'en journée les jeunes sont à l'école, Victoria Sule souhaiterait donner la possibilité à des jeunes en voie de décrochage scolaire de venir au LVA pour souffler et se remobiliser. Ainsi un travail est en cours avec l'Éducation Nationale pour penser un tel projet.

L'exemple de Zootopia montre que la médiation animale peut prendre des formes

diverses, mobiliser les jeunes de manières différentes et que selon l'objectif recherché, il convient de créer le contexte favorable pour y répondre.

Le lieu de vie du Père Guy Gilbert est un peu différent. Ce projet vient d'un pari entre le Père et un jeune qu'il suivait en région parisienne. Celui-ci lui souffla l'idée d'un lieu à la campagne qu'ils pourraient tous retaper ensemble et en faire leur maison. C'est ce qu'il s'est passé. D'une ruine, le bâtiment est devenu une grande maison entourée d'hectares de terrain sur lesquels Guy Gilbert et les adolescents et jeunes adultes suivis par l'ASE et la PJJ font vivre une ferme pédagogique.²²

Auteur de nombreux livres, Guy Gilbert raconte l'évolution de ce lieu dans son livre « Des loups dans la Bergerie »²³ publié en 1996. Ce livre recueille de nombreux témoignages retraçant la construction du site, l'accueil d'animaux, les premières naissances des veaux, et la façon dont les groupes de jeunes successifs se sont soudés autour de ce projet commun. Se responsabilisant dans la prise en charge des animaux, étant garants de leur bien-être puis les ambassadeurs de ces animaux auprès du public.

22 <http://www.bergerie-faucon.fr/lieu-vie.html>

23 Des loups dans la Bergerie – Guy Gilbert – Edition Le livre de Poche 1996

La Médiation Animale, un dispositif technique.

Dans leur article commun²⁴, Bénédicte de Villers et Véronique Servais nomment « l'imaginaire moral », représentant les discours récurrents au sujet de la médiation animale la présentant parfois comme « magique », du fait de l'innocence, l'amour et le non jugement que l'animal renvoie à l'humain, comme « faisant écran aux tentatives de compréhension de la façon dont s'élaborent les rapports intimes avec les animaux ».

Dans leur tentative de se détacher de cet imaginaire moral, les deux chercheuses changent leur prisme d'observation de la médiation animale. Plutôt que de voir dans l'animal, « l'outil magique », elles vont aborder l'activité dans son ensemble, comme un dispositif technique, au sens d'une notion liée à l'écologie : **l'écotone**.

L'écotone, représente, au sein des écosystèmes une lisière entre deux biotopes. Par exemple la zone entre la forêt et une prairie, ou sur le littoral, entre l'océan et la terre. Cet espace abrite généralement un écosystème plus vaste et riche que les deux espaces qui le bordent, abritant d'ailleurs des espèces ne vivant qu'au sein de cet écotone.

Cette émulsion et profusion est créée par l'enrichissement de deux milieux distincts, nourrissant l'un et l'autre la frontière qui les sépare, et permettant ce que les deux ne peuvent se permettre individuellement.

En prenant la médiation animale en ce sens, l'animal n'est plus central, on parle bien d'un échange enrichi d'une part par l'humain, et de l'autre par l'animal, le tout dans un contexte donné. C'est un dialogue, à un instant précis, dont l'accompagnant se sert pour élaborer et enrichir son suivi.

Cette notion d'écotone s'approche également du travail de Winnicott lorsqu'il s'intéresse aux objets transitionnels. Il parle alors d'espaces transitionnels, dans lesquels l'enfant se sent assez sécurisé pour s'approprier ces espaces et objets lui permettant d'expérimenter par le jeu. Ces espaces transitionnels ne se limitent pas à une pièce close, mais bien à un contexte favorable pour l'enfant qui peut développer son imaginaire et son jeu.

Cet écotone, ou espace transitionnel que serait l'activité de médiation animale, se situe à un lieu précis, à un moment précis, avec des objets, des personnes présentes ou absentes. Chaque intervenant partageant cet espace le vivra d'une manière différente et le résultat de ces interactions sera le résultat de l'activité.

Face à tant d'inconnues, tomber dans le piège de « l'animal magique » est facile. Mais il s'agit bien pour le professionnel d'installer ce contexte avec les possibilités à sa portée : la connaissance du ou des bénéficiaires, de l'animal ou du sujet traité, la sécurité du lieu utilisé, et un objectif derrière la création d'un tel espace.

«[...] pour définir la médiation animale comme un espace au sein duquel les appuis perceptifs et émotionnels permettant la mise en relation de l'intervenant et du bénéficiaire sont redistribués de manière partiellement imprévisible.»²⁵

24 Bénédicte DE VILLERS & Véronique SERVAIS, Université de Liège, La médiation animale comme dispositif technique

25 *Ibid* p.1 2eme paragraphe.

La médiation animale comme levier

L'insertion sociale et l'insertion professionnelle étant des objectifs en soi, l'accompagnement de publics dans cette dynamique passe par des nombreuses étapes. Les professionnels cherchent à repérer les freins à cette insertion, les leviers utilisables. Pour des bénéficiaires éloignés de cette insertion, l'accompagnement les installe dans une posture d'apprenants, évoluant graduellement vers une autonomie. Un tel objectif se doit d'être poursuivi par un accompagnement adapté aux besoins propres de la personne accompagnée.

Dans le cadre d'une structure telle que l'Unité Éducative d'Activités de Jour de la PJJ, les problématiques rencontrées par les jeunes sont souvent une conséquence d'une estime de soi fragilisée, d'une dégradation de la confiance en soi ou envers autrui. Ces jeunes recherchent un lien, parfois dans le conflit, et une place, ainsi que des moyens de communication.

Face à ces difficultés, parfois alimentées par des traumatismes ou des mises en danger, l'insertion professionnelle devient la plupart du temps un objectif lointain voire secondaire. En premier lieu, l'accompagnement consiste à favoriser le sentiment de sécurité du jeune. La possibilité pour lui de voir dans l'unité et ses professionnels, un lieu de ressource.

Les ateliers techniques et culturels sont des médias intéressants, du fait de l'acquisition de savoirs faire et - dans l'absence d'obligation de résultats -, sécurisants dans l'adaptation au rythme du jeune et du lien créé entre lui, les professionnels et le collectif. Cependant, j'ai pu observer que certains jeunes ne trouvaient pas leur compte dans ces ateliers.

Selon les témoignages de ces quelques jeunes, il ressort un rejet de l'autorité. Celle-ci, qu'il s'agisse du suivi judiciaire et de l'institution, du milieu scolaire, ou de l'adulte, est considérée par ces jeunes comme une entrave et une contrainte. De plus, selon les parcours, percevoir une légitimité dans les ateliers proposés et l'insertion professionnelle n'est pas toujours évidente pour eux. Soit parce que le support ne leur convient pas, soit parce que leur notion de l'argent est faussée par exemple. Le résultat est une baisse de motivation, un lien avec les professionnels dégradé et une baisse d'investissement voir d'abandon de la part de ces jeunes au sein du dispositif.

Comment réussir alors à raccrocher ces jeunes dans un dispositif ?

- **Les animaux, tuteurs de résilience**

La résilience, concept sur lequel a travaillé Boris Cyrulnik en psychologie, est l'aptitude d'un individu à se construire et à vivre de manière satisfaisante en dépit de circonstances traumatiques²⁶.

Bénédicte de Villers, sur demande de la Fondation A & P Sommers, s'est penchée

²⁶ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/r%C3%A9silience/68616>

sur le lien entre violence domestique et maltraitance animale. En effet, pour un enfant, la vision d'un animal souffrant de maltraitance par l'adulte peut générer un choc traumatique chez l'enfant. La chercheuse explique également avoir observé des rendez-vous retardés ou reportés par une mère, avec les professionnels suivant son enfant, craignant de laisser son animal de compagnie seul avec le mari à la maison, mari violent qui battait l'animal. Les structures prenant rarement en compte de telles situations, elle expose ce point comme une piste de travail.

Dans son écrit, de Villers se pose alors la question d'une réparation commune entre l'animal et l'enfant. Ayant chacun un passé traumatique, la présence de l'animal auprès de l'enfant peut-être une source de motivation, de mise en action. Comme vu plus haut, les animaux comme le chien ou les chevaux peuvent apaiser les symptômes de dépression ou d'anxiété. On voit d'ailleurs aujourd'hui des chiens d'assistance judiciaire, accompagnant des victimes lors d'audiences, leur apportant une présence rassurante et apaisante, notamment lors d'audiences de confrontation.

Ici l'importance de la communication en amont, en équipe pour élaborer l'accompagnement, prend tout son sens. S'agissant de traumatisme, sauter des étapes, comme dans tout accompagnement peut s'avérer destructeur. Encore une fois, la médiation animale n'est pas une baguette magique, mais bien un outil parmi tant d'autres à disposition des professionnels.

- **Au sujet du sentiment d'efficacité personnelle**

Le psychologue Albert Bandura, a développé la notion de sentiment d'efficacité personnelle, partant de l'idée que l'apprenant se sent plus impliqué et plus motivé s'il est rassuré dans ses capacités à réussir. Cela vient affirmer son estime de soi et sa confiance en lui, lui permettant de se projeter dans des réalisations qu'il estime à sa portée.

Souhaitant mesurer ce sentiment d'efficacité personnelle, des chercheurs se sont penchés sur des manières efficaces à mettre en place. Les deux plus courantes sont les suivantes :

- Présentation d'une activité, indication de différents niveaux de performance, puis demande selon quel degré de certitude l'apprenant se sent capable de réussir ces différents niveaux.
- Présentation d'une activité, demande dans quelle mesure l'apprenant se sent capable d'apprendre, ou de réaliser cette activité.

Des outils ont été développés, notamment l'échelle de Lee et Bobko, permettant à l'apprenant de définir, par des notes de 1 à 5, sa capacité à s'adapter à des situations problématiques.²⁷

Il a été démontré par la suite que les apprenants ayant un sentiment d'efficacité personnelle élevé prenaient davantage de risques, se fixant des objectifs plus hauts, relevant même parfois du défi. Ils parviennent également à mieux gérer leurs émotions, persévérant et obtenant de meilleures performances dans leurs apprentissages.

²⁷ Le sentiment d'efficacité personnelle dans l'apprentissage et la formation : quel rôle joue-t-il ? D'où vient-il ? Comment intervenir ? Benoît GALAND, Marie VANLEDE, p.91 de « De l'apprentissage social au sentiment d'efficacité personnelle, Autour de l'oeuvre d'Albert Bandura », Revue Savoirs, Editions L'Harmattan.

Apprendre, Comprendre, Entreprendre

Dans l'émission de radio du 12 Octobre 2022 sur France Culture²⁸, où l'émission traite d'une activité d'équithérapie en prison à Marseille, les témoignages des personnes incarcérées, en longue peines, sont très parlantes. Souhaitant prévenir les altercations et favoriser le vivre ensemble, entre détenus ainsi qu'avec le personnel pénitentiaire, ce dispositif a été mis en place. Les détenus entendent alors des perspectives, certains envisagent d'avoir un animal en sortant, et durant la journée sont confrontés à des émotions parfois oubliées. Un détenu, faisant le point après cette journée s'exprime ainsi :

« Et qu'allez-vous faire du traumatisme de cette journée ? »

Dans le cadre d'accompagnements éducatifs auprès de jeunes en insertion, n'étant pas dans les mêmes contraintes, ce « traumatisme » qu'évoque l'homme est un levier pour le développement de l'usager.

Ainsi, en proposant un dispositif en lien avec l'animal, une structure peut valoriser l'usager dans son rapport à autrui, l'amenant peu à peu vers une reconnaissance de lui-même, de ses capacités, et de l'importance de sa personne, de ses actions. Dans une relation tridimensionnelle, où le jeune, l'animal et le professionnel s'approprient un espace et un temps donné. Dans le cadre du suivi individuel, selon les objectifs que se fixe le jeune, et selon le programme établi par l'équipe professionnelle, l'animal devient le facilitateur d'apprentissages. Les objectifs n'ont pas à être élevés, l'important étant d'y aller par étapes, au rythme adapté.

Par exemple un jeune dont les problématiques de sommeil prennent le pas sur ses démarches, peut simplement avoir l'objectif de se lever une fois par semaine pour répondre aux besoins de l'animal. De même pour un jeune dont les consommations sont problématiques, la rencontre avec l'animal permettra au professionnel d'engager le jeune dans une démarche responsable, visant à se présenter face à l'animal sans représenter un danger pour lui, sans avoir consommé préalablement. L'hygiène peut être abordée à travers les soins apportés à l'animal, en lien avec l'animalier ou la personne s'occupant de l'activité. Les travaux plus scolaires également peuvent être travaillés, la simple présence de l'animal s'étant démontrée comme facilitant l'attention et la concentration. Lors d'entretiens qui peuvent amener de la tension pour le jeune, l'animal s'avère également apporter un apaisement.²⁹ (exemple des chiens d'assistance judiciaire).

Qu'il s'agisse de faciliter la communication, par la compréhension du langage animal, d'estimer sa place dans un collectif en étudiant le fonctionnement des sociétés animales, de se responsabiliser en prenant en charge un animal ou en partageant avec lui des instants de vie, de donner du sens à ses actions ou simplement à s'occuper en occultant des problématiques envahissantes.

L'animal permet ce pas de côté que peuvent chercher des usagers qui ne s'y

28 <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/esprit-de-justice/l-equitherapie-en-prison-1325743>

29 https://www.bfmtv.com/police-justice/une-relation-saine-et-apaisante-ces-chiens-qui-accompagnent-les-victimes-du-commissariat-au-tribunal_AN-202105210007.html

retrouvent pas dans des dispositifs plus généraux. Par ces découvertes introspectives, le jeune devient en capacité de penser plus loin, éventuellement d'attiser une curiosité dans un domaine, et ainsi de nourrir un projet. L'animal permet de découvrir un rythme différent, continu et demandant de l'attention. Les outils proposés par la suite prendront potentiellement un sens différent pour ce jeune, et le professionnel pourra s'appuyer sur les fruits de la médiation pour adapter son accompagnement au sein de l'atelier, et l'approcher au mieux de la question de l'insertion professionnelle.

En tant que moniteur éducateur, les applications de la médiation animale dans l'accompagnement à la vie quotidienne sont nombreuses. J'ai parlé du rythme de vie plus haut, des problématiques de sommeil. Peuvent s'y ajouter les notions d'alimentation et de santé, en veillant à une nutrition correcte répondant aux besoins de l'animal et à la veille régulière de son bien-être, le parallèle est vite établi.

Dans le cadre de l'insertion plus précisément, la facilitation de la communication par l'animal peut, par étapes, mener à des entretiens d'embauche dans lesquels le jeune sera en mesure de se présenter à un potentiel employeur. La ponctualité, l'attention et le respect des règles d'hygiène sont autant de points forts pour celui-ci, qu'un jeune dans le cadre de son accompagnement, aura pu expérimenter concrètement. Et à travers l'animal, en y donnant du sens, et étant en mesure de le répéter.

Si dans le travail social il est nécessaire de se préserver et de penser à soi pour être en mesure de penser aux autres, je pense que les usagers, encadrés par les professionnels et sécurisés dans l'expression de leurs émotions, peuvent parvenir à s'autonomiser en faisant d'abord un pas de côté consistant à s'intéresser à l'autre. Un autre qu'il faut apprivoiser, comprendre, qui a son langage et ses besoins. Et ainsi, se comprendre soi-même, connaître ses limites et ses forces. Ce travail sur soi-même, accompagné par l'animal, permettra alors à l'utilisateur de prendre de la distance, d'accepter ou de surpasser certaines problématiques. Valorisé par lui-même, plus confiant, le jeune éprouvera moins d'appréhension à évoluer dans ses projets. Les professionnels autour de lui veillant à maintenir et encourager cette boucle vertueuse grâce à une communication et un accompagnement cadré, adapté et évolutif.

Conclusion

Ce dossier arrive à sa fin.

Chaque partie en aurait mérité le double ou le triple. J'ai été agréablement surpris dans l'écriture de ce dossier par la profusion d'écrits existants, et ce à l'international. En menant ma réflexion sur les souhaits que j'avais en rédigeant cet écrit, je savais que j'aurai à dépasser les représentations existantes.

Le milieu social et médico-social s'est bâti sur des constructions, autant au niveau du vocable que de ses catégories et ses sigles. Sans ce vocabulaire, comprendre le travail social devient impossible, au grand dam de certaines familles et usagers parfois.

En souhaitant me servir de la relation à l'animal, où beaucoup d'intuition et de communication non verbale entrent en jeu, j'avais peur de ne pas trouver les mots. Cependant, la communauté scientifique a ce souhait, de mettre des mots sur ce qu'elle ne comprend pas encore, de même pour les anthropologues, philosophes, sociologues et autres domaines des sciences humaines. Ce souhait de comprendre de manière complexe une relation semblant si simple et offrant tant d'opportunités : la relation animal-humain.

J'ai pensé me perdre dans toutes ses études rédigées en majorité en anglais, n'arrivant plus à réfléchir et n'ayant plus qu'un mélange brumeux en tête parmi d'autres mélanges insolubles. Avec le recul, un tel dossier devrait faire 150 pages pour espérer être complet, mais je n'avais que 20 pages pour en proposer un condensé par lequel entrevoir un champ des possibles s'étirant à l'infini.

Gérer des informations, les classer, les retrouver quand, au cours de la rédaction celle, précise, trouvée il y a longtemps se situe avec certitudes dans un tas de notes, de dossiers et de livres. Utiliser post-it, surligneurs, classeurs et trieurs s'est avéré salvateur. Rédiger et suivre un plan tout autant, car les manières de traiter le sujet sont nombreuses. Je crois avoir réussi à en faire ressortir ce que je souhaitais avec énormément de frustration tant les points mis de côté sont nombreux. La possibilité d'aller plus loin est grande. Le piège étant de rendre un travail trop flou, le tri est inévitable, je pense toutefois avoir atteint mon objectif.

Au sujet du bien-être de l'animal au sein de tels ateliers, le respect de son caractère et mode de vie, de ses conditions de détention et d'éducation sont primordiales. Une recherche est en cours pour aborder la médiation animale du point de vue de l'animal, je n'ai malheureusement pas eu de réponse de la part de la doctorante pour le moment.

La médiation animale ne s'applique pas à tous, humain comme animal, ce serait une erreur de le croire. Elle ne s'appliquera pas non plus à chaque fois qu'elle est mise en place et ne portera pas toujours les mêmes fruits.

Je le répète à maintes reprises dans le dossier et je conclurai ainsi : la médiation animale est un outil, média, dispositif éducatif et pédagogique, parmi tant d'autres, à disposition des professionnels.

Remerciements

Je remercie :

- Adèle Girardet, médiatrice par l'Animal, spécialiste des choucas des tours et des girafes à colliers, qui m'a donné mes premières pistes, et des éclaircissements au sujet de la réglementation dans le domaine animal.
- Victoria Sule qui m'a reçue dans son Lieu de Vie au début de mes recherches, et m'a proposé son aide pour la suite,
- Simon Potier, expert en écologie sensorielle chez les rapaces, qui m'a donné quelques conseils pour découvrir tout ce monde scientifique,
- Emilie Maurice, éducatrice à l'UEHC de Lorient et médiatrice par l'animal qui m'a reçu pour un entretien malgré le peu de temps disponible qu'offre un foyer,
- L'équipe de l'UEAJ pour le temps donné à la rédaction de ce dossier, les pistes soumises et les différentes relectures,
- Les collègues de formation pour le soutien et les échanges sur la constitution du dossier
- Tous ceux à qui j'ai parlé de médiation animale sans que ça ne les intéresse, même si c'est toujours un peu de culture générale.

Sources

Bibliographie :

LIVRES

- Revue Savoirs, Hors-Série 2004 – Édition L'Harmattan :

De l'apprentissage social au sentiment d'efficacité personnelle, Autour de l'œuvre d'Albert Bandura

- Hubert Montagner, 2002 – Édition Odile Jacob :

L'Enfant et l'Animal, Les émotions qui libèrent l'intelligence

- Victoria Sule, 2019 – Édition Le Lys Bleu :

La Médiation Animale, Pour les mineurs sous main de justice : La zoopédagogie maïeuticienne : L'observation et la compréhension de sociétés animales, pour advenir à soi-même et être acteur dans la société.

- François Beiger, 2020 – Édition Dunod :

Eduquer avec les animaux, la zoothérapie au service des jeunes en difficulté

- Konrad Lorenz, 1970 – Editions du Seuil (traduction française) :

Trois essais sur le comportement animal et humain

- Guy Gilbert, 1996 – Edition le Livre de Poche :

Des Loups dans la Bergerie

- Fernand Deligny – Edition L'Arachnéen :

Oeuvres

- Frédéric Lenoir, 2017 – Edition le Livre de Poche :

Lettre ouverte aux animaux (et à ceux qui les aiment)

ARTICLES

- Bénédicte de Villers :

- *Dispositifs de médiation animale et aide aux victimes : Enfants et animaux peuvent-ils trouver des appuis pour se reconstruire ?*
- *Créativité des soignants en psychiatrie et médiation animale*
- avec Véronique Servais, *La médiation animale comme dispositif technique*
- Dans Revue Santé Mentale n°255, p18-24, 02/2021 : *Dossier Médiation animale en psychiatrie*

La médiation par l'animal, l'accompagnement à la construction de l'identité

- Michel Lemay : Revue québécoise de psychologie, vol.22, n°1, 2001
La résilience devant la violence
- Geneviève Bernardin : Interview de Marcel Rufo, pédopsychiatre,
Journée Prospective du 16 Mars 2004 « L'enfant et l'animal en milieu urbain » ; Millénium 3, Métropole Grand Lyon
- Marianne Chouteau : *L'animal, support pédagogique*
Journée Prospective du 16 Mars 2004 « L'enfant et l'animal en milieu urbain » ; Millénium 3, Métropole Grand Lyon

CAIRN.info

- Brigitte Guerrin : Recherches en soins infirmiers 2012/1 n°108, p. 106-116 :
Albert Bandura et son œuvre
- Gilbert Diatkine : 2012/1, Revue annuelle de l'APF 2012, p.69-88 :
Winnicott, le jeu, les mots
- Marie Maurer, Fabienne Delfour, Marcel Trudel, Jean-Louis Adrien :
Psychiatrie de l'enfant, 2011/2 (Vol.54), p.575 - 609.
L'enfant avec un autisme et l'animal dans un lien signifiant : des possibilités d'interventions thérapeutiques
- Susana Tereno, Isabel Soares, Eva Martins, Daniel Sampaio, Ellizabeth Carlson :
Médecine et hygiène, « Devenir », 2007/2 (Vol.19), p.151-188.
La théorie de l'attachement : Son importance dans un contexte pédiatrique.

Haute Autorité de Santé

- www.has-sante.fr : Supports d'accompagnement AMI-Alzheimer : *Les thérapies non médicamenteuses dans la prise en charge des troubles du comportement*

Dossiers Étudiants

- Baptiste San Juan : Dossier thématique DEME Céméa 2011-2013 :
L'usager, le chien et le travailleur social
- Coralie Mellard : Mémoire d'initiation à la recherche, 28/05/2018, Institut Universitaire de Formation en Ergothérapie, UFR de médecine et professions paramédicales, Université Clermont Auvergne.
La médiation animale : un outil de la prise en charge ergothérapeutique des troubles du spectre autistique
- Claire Philippe : Thèse d'exercice, Médecine vétérinaire, École Nationale Vétérinaire de Toulouse - ENVT, 2014, 407 p.
Intervention de l'animal dans le cadre de la prise en charge des enfants avec TED par les structures médico-sociales en France métropolitaine : état des lieux et propositions.
- Amélie Catala : Thèse de Doctorat, Université de Rennes, 16/12/2019, École doctorale n° 605, biologie santé, spécialités Ethologie Neurosciences
Caractérisation et modalités d'entraînement de chiens d'assistance pour l'aide aux personnes épileptiques
- Céline BARRIER : Thèse de Doctorat, Université de Toulouse, 10/12/2020, École doctorale CLESCO, Comportement, Langage, Éducation, Socialisation, Cognition ; Spécialité Sciences de l'éducation et de la formation.
La médiation par l'animal au cœur des groupes en ITEP. Un processus d'innovation lu au travers de la dynamique des groupes et des représentations sociales.
- Marine Grandgeorge : Thèse de Doctorat, Université de Rennes, 22/11/2010, École Doctorale Sciences humaines et sociales, spécialité Psychologie du développement.
Le lien à l'animal permet-il une récupération sociale et cognitive chez l'enfant avec autisme?
<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00683219>

- Réseau National de Prévention des Infections Associées aux Soins :
Cclin Sud-Est, Novembre 2016

Prévention du risque infectieux et médiation / présence animale en établissement médico-sociaux et établissements de santé.
- Edner A, Lindström-Nilsson M, Melhus Å. : Journal of Hospital Infection, 23/04/2021

Low Risk of Transmission of Pathogenic Bacteria between Children and the Assistance Dog during Animal Assisted Therapy if Strict Rules are Followed.
<https://doi.org/10.1016/j.jhin.2021.04.025>.
- F. Giuliana, M. Jacquemettaz : European Journal of Integrative Medicine n°14 (September2017) p.13-19

Animal-assisted therapy used for anxiety disorders in patients with learning disabilities: An observational study 23/03/2017
<https://dx.doi.org/10.1016/j.eujim.2017.08.004>
- M. Maurer, F. Delfour, J.-L. Adrien : Journal de réadaptation médicale (2008) n°28, p.153-159

Analyse de dix recherches sur la thérapie assistée par l'animal : quelle méthodologie pour quels effets ?
Animal-assisted therapy: What therapeutic process? For what results?
[10.1016/j.jmr.2008.09.030](https://doi.org/10.1016/j.jmr.2008.09.030)
- Yongshen Feng, Yeqing Lin, Ningning Zhang, Xiaohan Jiang, Lifeng Zhang :
Journal of Pediatric Nursing n°60 (2021) p.11-23 (China)

Effects of animal-assisted therapy on hospitalized children and teenagers: A systematic review and meta-analysis (11/02/2021)
<https://doi.org/10.1016/j.pedn.2021.01.020>
- Alice Mignot, Karelle de Luca, Gérard Leboucher, Véronique Servais :
Complementary Therapies in Clinical Practice 44 (2021)101356

French handlers perspectives on Animal-Assisted Interventions.
<https://doi.org/10.1016/j.ctcp.2021.101356>

- Jones MG, Rice SM, Cotton SM : PloS ONE 14 (2019)
Incorporating animal-assisted therapy in mental health treatments for adolescents : A systematic review of canine assisted psychotherapy.
<https://doi.org/10.1371/journal.pone.0210761>
- Sheikh shoib, Syed Sameer Hussaini, Miyuru Chandradasa, Fahimeh Saeed Tuba Khan, Sarya Swed, Aiste Lengvenyte :
Annals of Medicine and Surgery n°80 (08/2022) ; (Inde, Sri Lanka, Pakistan, Syrie, France, Iran, Lituanie)
Role of pets and animal assisted therapy in suicide prevention.
<https://doi.org/10.1016/j.amsu.2022.104153>

Fondation Adrienne & Pierre Sommer

- Cahiers : (en accès libre sur le site web de la fondation)
 - N°1 : Personnes âgées et médiation animale
 - N°3 : Développement de l'enfant et présence animale
 - N°4 : Médiation animale et prisons
 - N°5 : Le chien, un acteur majeur en médiation animale
- Recensement des programmes de médiation animale en France 2021.
- Dossiers soutenus par la fondation : (en accès libre sur le site web de la fondation)
 - Anaïs Robert : Mémoire DEEJE, 2017-2020, APRADIS
 - *Accompagner l'enfant vulnérable au sein d'un lieu de vie : L'action de l'EJE soutenue par la médiation animale.*
 - Ludivine Jigan : Diplôme d'État de Psychomotricienne, Université de Bordeaux, Institut de Formation en Psychomotricité, Juin 2019
 - *Complexité relationnelle : Posture du psychomotricien dans la relation triangulaire avec la personne âgée, au cours de séances de médiation animale.*
 - Marielle Trabant : Mémoire de recherche - année 2015-2016 Master 2 Management des Établissements du Secteur Sanitaire et Social. Spécialité Management des Établissements sanitaires et sociaux, Université de Lorraine, Metz.
 - « *Corps accord* » : *Donner du sens à la vie carcérale par la médiation animale.*

SITES WEB

Légifrance.gouv.fr

Youtube :

- <https://www.youtube.com/@FondationAdriennePierreSommer>
- <https://www.youtube.com/watch?v=h0Pjf6exAgU> Reportage France 2
- <https://www.youtube.com/watch?v=QG-m8CXnV64> Virgule et les autres

Sites web :

- <https://fondation-apsommer.org/>
- <https://www.institutfrancaisdezoothérapie.com/>
- <http://www.agatea.org/>
- <http://www.azco.eu/>
- Charte de déontologie proposée par l'IFZ :
<https://www.institutfrancaisdezoothérapie.com/charte-de-deontologie-6>
- <https://iahaio.org/>

Conférences :

- Humanima :
<https://fr-fr.facebook.com/Umanima-165297576850650/videos/conf%C3%A9rence-umanima-2014-nos-programmes-aupr%C3%A8s-des-personnes-%C3%A2g%C3%A9es-intervention-de/853045438075857/>
- Colloque "justice et médiation animale" :
<https://www.youtube.com/watch?v=5mwiju9ucfs>

Films :

- *Temple Grandin*

Podcast :

- Émission sur l'équithérapie : Bénédicte de Villers + responsable maison d'arrêt à Marseille.
<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/esprit-de-justice/l-equitherapie-en-prison-1325743>